



# INAUGURATION DES MARES DE TIGNÉCOURT

Tout débute en 2021, lorsque la FDC 88 souhaite créer quatre nouvelles mares dans la forêt de Tignécourt, afin de soutenir la faune en période de forte chaleur, en complément de celles existantes dans la partie classée Espace Naturel Sensible dans cette forêt. La forêt Départementale de Tignécourt est la propriété du Conseil départemental des Vosges mais la gestion de la grande faune est assurée par la FDC 88 par le biais d'une convention entre le Conseil Départemental, l'Office national des forêts (ONF) et la FDC 88 depuis 2016. En remerciement de cette mise à disposition, un travail en concertation avec leurs services s'est noué afin de lancer le projet.

Première étape : réaliser un inventaire faunistique avec l'aide du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CENL), la Fédération de pêche des Vosges et un prestataire extérieur, l'association Neomys. Leur travail aura été fructueux avec : 6 espèces de poissons, 2 espèces d'écrevisses, 8 espèces d'amphibiens, 4 mammifères aquatiques, 6 bivalves, 52 espèces d'oiseaux, 14 espèces de chiroptères et 11 mustélidés ou autres petits mammifères. Tous ces inventaires ont fourni des données importantes et nouvelles pour ce site qui ont été intégrées dans les bases de données départementales et régionales.

La seconde étape aura consisté à sonder le sol à l'aide de tarières, puis à creuser 4 fosses pédologiques grâce à l'entreprise Sarl Dessalle Anthony et avec l'aide de l'ONF, afin de confirmer sa nature et notamment la présence d'argile indispensable pour maintenir un niveau d'eau dans les futures mares. Au vu des résultats, le conseil scientifique du CENL, le Conseil Départemental des Vosges et la mairie de Tignécourt donnent leur accord pour la création de 4 nouvelles mares en forêt de Tignécourt.

En février 2022, l'entreprise Sarl Dessalle Anthony réalise les travaux puis à l'automne 2022, des pièges photos sont installés afin d'observer les espèces qui profitent de ces nouveaux espaces. De belles images de cerfs, sangliers, chevreuils, martres, renards, blaireaux, chats forestiers, hérons cendrés, canards colverts, buses ou encore de geai des chênes ont pu être prises (voir photos ci-dessous). Une des mares a également fait l'objet d'un aménagement à but pédagogique et d'une mise en sécurité de ses abords.

Le mercredi 3 mai, le Président du Conseil Départemental des Vosges, François Vannson ainsi que des élus, le Président de la FDC 88, Frédéric Tissier et tous les acteurs ayant contribué à ce projet se sont réunis à la maison de la nature de Tignécourt, en présence de la presse, pour une présentation du projet par le Conseil Départemental des Vosges et la FDC 88, suivi de l'inauguration devant la mare pédagogique.



# INAUGURATION DES MARES DE TIGNÉCOURT

